

SE REPÉRER DANS LES TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME CHEZ L'ENFANT

[MIRTS22]

Durée de la formation

14 heures (2 jours)

Tarif

Sur devis

Lieu de formation

À définir

Horaires

09h00 / 12h30

13h30 / 17h00

Prérequis

Agrément d'assistant maternel et attestation de formation initiale d'assistant maternel

Public concerné

Assistant(e)s maternel(le)s et Salarié du Particulier Employeur

Nombre de stagiaire

12 stagiaires maximum

Modalités pédagogiques

La méthode pédagogique proposée est dite "active", avec alternance de cours théoriques et pratiques, échanges et études de situations vécues par les participants.

Modalité d'évaluation

Évaluation en continu – QCM.

Formalisation de la formation

- Une attestation de fin de formation validant les compétences acquises

- Passeport de formation pour les assistants maternels

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap

Intervenant

A définir

Renseignements et inscription

Maryse DIALLO

04.94.60.38.85

formation-provenceazur@msaservicespa.fr

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de mieux comprendre les particularités d'un enfant avec un trouble du spectre de l'autisme, d'en repérer les signes d'alerte et de réagir de manière appropriée avec les parents.

SAVOIRS

- Les représentations sociales et les idées reçues sur l'autisme.
- L'autisme, les TED et les TSA : définitions et repères.
- Les principales caractéristiques et manifestations des TSA.
- Les troubles associés et les surhandicaps.
- Le rôle de l'AMGE dans l'identification des signes d'alerte (RBP HAS).
- La démarche d'observation.
- Les recommandations de bonne pratique de l'ANESM et de la HAS en matière de TSA et les Plans Autisme.

SAVOIR-FAIRE

- ❖ Repérer des signes d'alerte d'un trouble du spectre de l'autisme via des observations répétées et organisées.
- ❖ Analyser ses observations.
- ❖ Adopter une communication et une posture appropriées lors du partage de ses observations et de ses doutes aux parents ou à d'autres professionnels de la petite enfance.
- ❖ Orienter si nécessaire les parents vers un professionnel de santé.
- ❖ S'informer sur les troubles du spectre de l'autisme et actualiser ses connaissances via les relais d'information appropriés.

SAVOIR-ETRE

- ✓ Être attentif
- ✓ Faire preuve de discernement
- ✓ Être à l'écoute
- ✓ Faire preuve d'objectivité
- ✓ Faire preuve de tact